

Les classements de déposants de brevets

Le début de l'année est une période où différents Offices ou organismes publient des classements de déposants de brevets. Ceux-ci sont intéressants à condition de garder à l'esprit leurs spécificités et de rester très prudent dans l'interprétation des résultats. Cet article présente les récents classements publiés relatifs aux brevets français, américains, européens et PCT et les commente.

■ Classement des déposants auprès de l'INPI selon le nombre de demandes de brevets publiées en 2012

L'Observatoire de la Propriété Intellectuelle vient d'établir le palmarès des déposants de brevets auprès de l'INPI (voie nationale) selon le nombre de demandes de brevets publiées en 2012. Les résultats ont été consolidés par groupes.

Parmi les 20 premiers déposants de brevets, figurent les principaux groupes industriels français qui investissent dans la recherche, mais aussi 3 organismes de recherche et 3 entreprises étrangères.

Les trois premières places sont occupées par les mêmes groupes que l'an passé. PSA Peugeot Citroën garde sa première place avec 1 348 demandes de brevets publiées en 2012 (1 237 en 2011). Profitant d'une légère baisse du groupe Safran qui passe de 573 demandes publiées en 2011 à 556 en 2012 et de la 2^{ème} à la 3^{ème} place, le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives atteint le deuxième rang du palmarès avec 566 demandes publiées en 2012 (545 en 2011).

La plus forte progression est réalisée par General Electric Company, qui passe de 27 à 275 demandes publiées (+918,5%) et du 47^{ème} au 10^{ème} rang. Le groupe France Telecom enregistre également une forte progression, de 84 demandes publiées en 2011 à 241 en 2012 (+186,9%) et progresse ainsi de la 20^{ème} à la 13^{ème} place de ce palmarès. Le groupe Seb progresse de la 21^{ème} à la 18^{ème} place passant de 79 demandes publiées en 2011 à 111 demandes publiées (+40,5%) en 2012. Le groupe Renault qui était passé l'an dernier de la 2^{ème} à la 10^{ème} place remonte au 8^{ème} rang avec 341 brevets (+39,2%).

Toujours parmi les 20 premiers déposants, les baisses les plus importantes sont pour IFP Energies Nouvelles (-23,8%) et Thales (-19,6%).

A l'exception d'IFP Energies Nouvelles, les organismes de recherche continuent leur progression dans ce classement : le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives et le CNRS (414 demandes publiées en 2012) sont respectivement 2^{ème} et 5^{ème}.

Ces résultats mettent en évidence une concentration toujours forte des dépôts de brevets : ainsi les 20 premiers déposants représentent 41,2% pour 2012 des demandes de brevets publiées contre 38,7% en 2011 et les 50 premiers déposants 49% (47,1% en 2011). En 2012, 20 entreprises et organismes de recherche ont eu au moins 100 demandes de brevets publiées. Les 49^{èmes} déposants ont eu 24 demandes de brevets publiées en 2012, les 97^{èmes} 12 demandes publiées.

Malgré la crise qui touche le secteur automobile, les premiers déposants restent les entreprises de ce secteur, suivi des principaux secteurs industriels : l'aéronautique, les télécommunications, l'électronique, la cosmétique, la chimie et l'énergie.

■ **Classement des déposants français selon le nombre de demandes de brevets publiées auprès de l'INPI ou des principaux autres Offices en 2011**

L'Observatoire de la Propriété Intellectuelle vient d'établir le palmarès des déposants français selon le nombre de demandes de brevets publiées en 2011 auprès de l'INPI ou des principaux autres Offices : OMPI, OEB, DPMA (Allemagne), JPO (Japon), KIPO (République de Corée), SIPO (Chine) et USPTO (Etats-Unis).

Le but de ce classement, établi pour la deuxième fois, est de traduire au mieux l'activité des entreprises françaises en matière de dépôts de brevets. La prise en compte des demandes de brevets publiées par les 8 Offices indiqués permet de considérer la quasi-totalité des publications des déposants français.

Afin de ne pas compter plusieurs fois la même « invention », sont comptabilisées les demandes prioritaires publiées ainsi que les demandes sous priorité publiées à la condition que la demande prioritaire ne soit pas publiée. Les résultats ont été consolidés par groupes. L'attribution de la nationalité française des groupes correspond à la pratique de l'INSEE. La nationalité est attribuée au pays où est situé le siège social. En raison de la complexité croissante des structures d'actionariat, quelques retraitements sont effectués, notamment pour les holdings implantées dans certains pays à fiscalité alléguée ou pour certains groupes présentant des particularités structurelles.

La première place de ce classement est occupée par PSA Peugeot Citroën avec 1 313 demandes de brevets publiées dont une grande majorité publiée auprès de l'INPI (93,5%). PSA Peugeot Citroën est suivi par Alcatel Lucent avec 1 105 demandes publiées qui se distinguent par une proportion beaucoup plus faible de demandes publiées effectuées auprès de l'INPI (10%). La troisième place est occupée par le groupe l'Oréal SA avec 616 demandes publiées (77,6% publiées auprès de l'INPI).

Les organismes de recherche sont bien représentés dans ce classement avec respectivement le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives à la 6^{ème} place (573 demandes publiées), le CNRS à la 8^{ème} place (510 demandes publiées) et IFP Energies Nouvelles à la 19^{ème} place (197 demandes publiées).

Tous les secteurs industriels français d'importance sont présents dans ce classement.

■ **Classement des déposants auprès de l'Office américain (USPTO) selon le nombre de brevets délivrés en 2012**

IFI Patent Intelligence, société spécialisée dans l'information brevets et les bases de données, a publié un classement des déposants de brevets selon le nombre de brevets délivrés par l'Office américain (USPTO) en 2011. Ces résultats ont été consolidés par groupes.

Sans surprise, IBM, qui est depuis près de 20 ans en tête de ce classement, occupe à nouveau la première place. Sa progression est de 4,8% par rapport à l'année précédente (6 478 contre 6 180 en 2011) en fort ralentissement depuis l'an passé puisque la progression était de 20% entre 2009 et 2010.

Tous les premiers de ce classement représentent les technologies de l'information et de la communication. Le marché américain est, dans ce domaine tout particulièrement, le marché de référence.

Dans ce classement on observe surtout une présence forte des entreprises asiatiques. On trouve quatre entreprises japonaises (Canon, Sony, Panasonic, Toshiba), deux entreprises coréennes (Samsung, à la deuxième place et LG Electronics) et une société taïwanaise (Hon Hai Precision Industry) dans les 10 premiers.

Après IBM, Microsoft est la deuxième entreprise américaine, à la 6^{ème} place du classement avec une hausse de 13% par rapport à 2011 (2 613 brevets délivrés en 2012 contre 2 311 en 2011).

La première entreprise européenne n'apparaît qu'à la 30^{ème} place. Il s'agit de Siemens avec 977 brevets délivrés en 2012. Alcatel-Lucent, société française, figure à la 49^{ème} place avec 636 brevets délivrés en 2012.

Dans le classement 2011 (consolidé) publié par l'IPO (Intellectual Property Owners Association), la première entreprise française était Alcatel Lucent (45^{ème} – 660 brevets délivrés en 2011), suivi par Thomson Licensing (Technicolor) (109^{ème} – 268 brevets), le Commissariat à l'Energie Atomique (124^{ème} – 218 brevets), Sanofi Aventis (131^{ème} – 202 brevets), l'Oréal SA (177^{ème} – 147 brevets), Thalès (246^{ème} – 103 brevets), le CNRS (264^{ème} place – 94 brevets) et Airbus France (295^{ème} place – 80 brevets).

■ **Classement des déposants selon le nombre de demandes internationales de brevets publiées (voie PCT) en 2012**

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle vient de publier un classement (non consolidé) selon les demandes internationales de brevets publiées en 2012.

Ce classement place en tête l'entreprise chinoise ZTE Corporation (3 906 demandes) suivie de l'entreprise japonaise Panasonic Corporation (2^{ème} rang – 2 951 demandes). Sharp Kabushiki Kaisha (2 001 demandes) se situe au 3^{ème} rang, suivi de Huawei Technologies (4^{ème} – 1 801 demandes). La première entreprise européenne se trouve au 5^{ème} rang : Robert Bosch Corporation (1 775 demandes).

Dans les 20 premiers déposants de ce classement, on trouve 12 entreprises asiatiques, 6 européennes et 2 américaines.

Le premier déposant français est le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives à la 38^{ème} place (391 demandes), suivi de Alcatel Lucent (44^{ème} place – 346 demandes). Le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives est également le premier organisme de recherche de ce classement.

■ **Classement des déposants auprès de l'OEB selon le nombre de demandes européennes déposées et de demandes euro-PCT entrées en phase régionale en 2012**

L'Office Européen des Brevets vient de publier un classement (non consolidé) des brevets déposés auprès de l'OEB en 2012 (demandes euro-directes et euro-PCT entrées en phase régionale).

La première place de ce classement est occupée par Samsung avec 2 289 brevets, suivi à la 2^{ème} place de Siemens (2 193 demandes) puis de BASF (1 713 demandes).

4 entreprises françaises figurent dans les 50 premiers déposants : Alcatel Lucent occupe la 16^{ème} place avec 872 demandes, suivi de Sanofi (31^{ème} – 577 demandes), de Alstom (39^{ème} – 491 demandes), de Technicolor (40^{ème} – 490 demandes) et du Commissariat à l'Energie Atomique (41^{ème} – 454 demandes).

■ Commentaires

Il peut être tentant de comparer les positions ou les nombres de brevets des entreprises dans ces différents classements. Les commentaires doivent toutefois prendre en compte les éléments suivants :

1) Demandes publiées ou brevets délivrés

Les classements publiés par l'INPI et l'OMPI portent sur le nombre de demandes de brevets publiées pendant l'année de référence. S'agissant de demandes publiées en 2012, il s'agit de demandes déposées entre le 1^{er} juillet 2010 et le 30 juin 2011.

Le classement de l'OEB porte sur les demandes reçues par l'OEB en 2012 : il s'agit à la fois de premières demandes effectuées directement auprès de l'OEB et de demandes PCT désignant l'OEB qui peuvent être plus anciennes et avoir déjà été publiées par l'Office du premier dépôt et par l'OMPI.

Le classement publié par IFI Patent Intelligence porte sur le nombre de brevets délivrés par l'USPTO. Les demandes concernées sont donc plus anciennes. Leurs dates de dépôt peuvent se répartir sur une période assez longue, qui dépend des « backlogs » (arriérés) de l'Office et de la procédure choisie par le déposant. La procédure PCT offre ainsi au déposant la possibilité de désigner a priori un grand nombre de pays et d'attendre jusqu'à 30 mois à compter de la date de priorité avant de rentrer dans la phase nationale.

2) Procédures

Le classement américain enregistre toutes les demandes visant une protection sur le territoire américain, c'est-à-dire aussi bien les demandes déposées par la voie nationale auprès de l'USPTO que les demandes PCT entrées en phase nationale aux Etats-Unis. Ses résultats manifestent l'intérêt du marché américain pour les entreprises du monde entier.

Le classement national publié par l'INPI n'enregistre que les demandes déposées auprès de l'INPI. Il s'agit donc de demandes par la voie nationale : la grande majorité sont des premiers dépôts mais certaines sont des demandes sous priorité étrangère.

En revanche, dans ce classement national, les demandes européennes et les demandes PCT visant une protection sur le territoire français ou encore les demandes déposées directement auprès d'autres Offices nationaux ne sont pas prises en compte.

Le classement des déposants français auprès des principaux Offices est basé sur des brevets publiés sans double compte, c'est-à-dire que ne sont pris en compte que des brevets sans priorité ou des brevets dont la priorité n'a pas été publiée.

La position des entreprises dans le classement de l'OMPI reflète largement des stratégies de dépôts qui sont influencées par le secteur d'activités de l'entreprise (la voie PCT est très largement utilisée par les entreprises pharmaceutiques et de télécommunications, moins par l'automobile) et par des comportements individuels. On remarquera ainsi que IBM, de loin le premier déposant auprès de l'USPTO, n'apparaît ici qu'en 28^{ème} position.

3) Consolidation

L'Observatoire de la Propriété Intellectuelle de l'INPI consolide par groupes : il prend contact avec les principaux déposants et procède à l'agrégation des résultats des différentes entités sur la base des déclarations des déposants. IFI Patent Intelligence procède à l'agrégation sur la base de listes de référence et d'algorithmes. L'IPO consolide lorsque les entités concernées le lui demandent et fournissent la liste des filiales.

En revanche, l'OMPI et l'OEB ne procèdent à aucune consolidation. L'activité de certains groupes, qui regroupent tous leurs dépôts sur une seule société, par exemple Philips, est donc bien mise en évidence, ce qui n'est pas le cas pour d'autres (par exemple Bayer), dont les dépôts sont répartis sur un certain nombre de filiales selon des critères opérationnels ou géographiques.

4) Evolutions

Les progressions des déposants dans ce type de palmarès sont à appréhender avec beaucoup de précautions. Des changements de politique de dépôts ou de gestion des titres peuvent entraîner de fortes hausses ou baisses du nombre de demandes de brevets sur une année ou auprès d'un office sans qu'il y ait un changement important de la politique d'innovation.

Sources :

<http://www.inpi.fr/fr/l-inpi/observatoire-de-la-propriete-intellectuelle/actualites-de-l-observatoire.html>

http://ificlaims.com/index.php?page=misc_top_50_2012

<http://www.ipo.org/wp-content/uploads/2013/03/2011top300.pdf>

http://www.wipo.int/export/sites/www/pressroom/en/documents/pr_2013_732_a.pdf#annex3

<http://www.epo.org/about-us/annual-reports-statistics/annual-report/2012/statistics-trends/top-applicants.html#tab=2>

Dossier réalisé par Laurence Sekkat et Laurence Joly
Traitement des données : Mickaël Chion
Contact :
INPI
Observatoire de la Propriété Intellectuelle
97 boulevard Carnot
59040 Lille Cedex
Mèl. : observatoire@inpi.fr
Internet : www.inpi.fr

**Classement des principaux déposants auprès de l'INPI
selon le nombre de demandes de brevets publiées en 2012**

source INPI/OPI 2013

Rang 2012	Nom du déposant	Publiées
1	PSA PEUGEOT CITROEN*	1 348
2	COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES*	566
3	GROUPE SAFRAN*	556
4	GROUPE L'OREAL SA*	459
5	CNRS	414
6	GROUPE VALEO*	393
7	EADS (incluant Airbus)*	377
8	GROUPE RENAULT*	341
9	ROBERT BOSCH GMBH	334
10	GENERAL ELECTRIC COMPANY	275
11	THALES*	273
12	GROUPE STMICROELECTRONICS*	255
13	GROUPE FRANCE TELECOM*	241
14	MICHELIN*	182
15	AIR LIQUIDE*	171
16	GROUPE SAINT GOBAIN*	151
17	IFP ENERGIES NOUVELLES*	147
18	GROUPE SEB*	111
19	GROUPE ARKEMA*	108
20	SCHNEIDER ELECTRIC*	105
21	ALSTOM*	94
22	GROUPE TOTAL*	91
23	SOLVAY*	85
24	SOITEC*	74
25	ALCATEL LUCENT*	63
26	CONTINENTAL AG*	57
27	OBERTHUR TECHNOLOGIES*	52
28	LEGRAND*	46
29	APTAR FRANCE SAS*	45
30	GROUPE SIDEL*	42
31	CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES*	39
31	UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	39
33	GROUPE AREVA*	38
34	GROUPE SANOFI*	37
35	GROUPE NEXTER*	35
36	TREVES*	34
37	UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6	33
38	UNIVERSITE JOSEPH FOURIER	31
39	DECATHLON (OXYLANE)*	30
39	EDF GROUPE*	30
39	FAGORBRANDT SAS*	30
39	GROUPE SOMFY*	30
43	NEXANS*	29
44	ESSILOR INTERNATIONAL*	27
44	KOYO STEERING EUROPE (K.S.E.)	27
46	GROUPE PIERRE FABRE SA*	26
46	SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS SNCF*	26
48	DENSO CORPORATION	25
49	ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS*	24
49	SAGEMCOM SAS*	24
49	TECHNIP FRANCE	24

* l'astérisque signifie que : - soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants
- soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe.

Classement des principaux déposants français selon le nombre de demandes de brevets publiées¹ auprès de l'INPI ou des principaux autres Offices² en 2011

source INPI/OPI 2013

Rang 2011	Nom du déposant	Publiées	dont Publiées INPI (%)
1	PSA PEUGEOT CITROEN*	1 313	93,5%
2	ALCATEL LUCENT*	1 105	10,0%
3	GROUPE L'OREAL SA*	616	77,6%
4	GROUPE SAFRAN*	590	96,6%
5	GROUPE SANOFI*	589	9,3%
6	COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES*	573	93,7%
7	TECHNICOLOR*	539	4,5%
8	CNRS	510	74,3%
9	GROUPE VALEO*	499	63,3%
10	GROUPE SAINT GOBAIN*	411	31,1%
11	THALES*	375	89,9%
12	ALSTOM*	344	21,8%
13	AIR LIQUIDE*	296	56,8%
13	GROUPE TOTAL*	296	33,8%
15	GROUPE FRANCE TELECOM*	283	29,7%
16	GROUPE RENAULT*	265	92,1%
17	SCHNEIDER ELECTRIC*	260	36,5%
18	MICHELIN*	232	78,4%
19	IFP ENERGIES NOUVELLES*	197	98,0%
20	GROUPE ARKEMA*	158	67,1%
21	SCHLUMBERGER SERVICES PETROL	152	0,0%
22	INSERM*	149	9,4%
23	GEMALTO SA	109	0,0%
24	GROUPE SIDEL*	86	60,5%
25	GROUPE AREVA*	83	50,6%
25	GROUPE SEB*	83	94,0%
27	ESSILOR INTERNATIONAL*	82	47,6%
28	SOITEC*	63	47,6%
29	LEGRAND*	62	56,5%
30	NEXANS*	55	30,9%
31	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM*	51	54,9%
32	UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	47	83,0%
33	SAGEMCOM SAS*	45	100,0%
34	OBERTHUR TECHNOLOGIES*	44	95,5%
35	FAGORBRANDT SAS*	43	100,0%
36	INSTITUT PASTEUR*	42	4,8%
37	GROUPE NEXTER*	39	94,9%
38	CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES*	38	97,4%
38	GROUPE SOMFY*	38	78,9%
38	TREVES*	38	89,5%
41	UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE PARIS 6	36	75,0%
42	SALOMON SAS*	33	100,0%
43	INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE - INRA*	32	65,6%
43	UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE*	32	31,3%
45	IPSEN PHARMA*	31	0,0%
46	UNIVERSITE DE STRASBOURG	30	53,3%
47	TECHNIP FRANCE	29	79,3%
48	FIVES*	28	75,0%
48	IBM FRANCE	28	0,0%
50	EDF GROUPE*	27	100,0%

1 Sans priorité ou avec une priorité non publiée.

2 Ces Offices sont les suivants : OMPI, OEB, DPMA (Allemagne), JPO (Japon), KIPO (République de Corée), SIPO (Chine) et USPTO (US).

* L'astérisque signifie que : - soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants

- soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe.

USPTO : Classement des principaux déposants selon le nombre de brevets délivrés en 2012

source IFI Patent Intelligence 2013

Rang 2012	Nom du déposant	Pays	Délivrés
1	International Business Machines Corp	Etats-Unis	6 478
2	Samsung Electronics Co Ltd KR	Corée	5 081
3	Canon K K JP	Japon	3 174
4	Sony Corp JP	Japon	3 032
5	Panasonic Corp JP	Japon	2 769
6	Microsoft Corp	Etats-Unis	2 613
7	Toshiba Corp JP	Japon	2 447
8	Hon Hai Precision Industry Co Ltd TW	Taiwan	2 013
9	General Electric Co	Etats-Unis	1 652
10	LG Electronics Inc KR	Corée	1 624
11	Fujitsu Ltd JP	Japon	1 535
12	Seiko Epson Corp JP	Japon	1 461
13	Hitachi Ltd JP	Japon	1 436
14	Ricoh Co Ltd JP	Japon	1 410
15	Hewlett-Packard Development Co L P	Etats-Unis	1 394
16	GM Global Technology Operations LLC	Etats-Unis	1 377
17	Qualcomm Inc	Etats-Unis	1 292
18	Intel Corp	Etats-Unis	1 290
19	Toyota Jidosha K K JP	Japon	1 285
20	Broadcom Corp	Etats-Unis	1 157
21	Google Inc	Etats-Unis	1 151
22	Apple Inc	Etats-Unis	1 136
23	Honda Motor Co Ltd JP	Japon	1 132
24	Sharp K K JP	Japon	1 118
25	Xerox Corp	Etats-Unis	1 050
26	Renesas Electronics Corp JP	Japon	1 039
27	Fujifilm Corp JP	Japon	1 033
28	Brother Kogyo K K JP	Japon	1 012
29	Research In Motion Ltd CA	Canada	986
30	Siemens AG DE	Allemagne	977
31	Cisco Technology Inc	Etats-Unis	951
32	Micron Technology Inc	Etats-Unis	913
33	AT&T Intellectual Property I L P	Etats-Unis	886
34	Semiconductor Energy Laboratory Co Ltd JP	Japon	861
35	Telefonaktiebolaget L M Ericsson SE	Suède	843
36	Koninklijke Philips Electronics N V NL	Pays-Bas	830
37	Texas Instruments Inc	Etats-Unis	829
38	NEC Corp JP	Japon	823
39	Honeywell International Inc	Etats-Unis	815
40	Hong Fu Jin Precision Industry (Shenzhen) Co Ltd CN	Chine	782
41	Denso Corp JP	Japon	765
42	Bosch, Robert GmbH DE	Allemagne	748
43	SK Hynix Inc KR	Corée	747
44	Mitsubishi Denki K K JP	Japon	696
45	Fuji Xerox Co Ltd JP	Japon	686
46	Boeing Co The	Etats-Unis	673
47	Electronics and Telecommunications Research Institute KR	Corée	664
48	Taiwan Semiconductor Manufacturing Co TW	Taiwan	650
49	Alcatel-Lucent FR	France	636
50	LG Display Co Ltd KR	Corée	626

**OMPI : Classement des principaux déposants selon le nombre de demandes internationales
de brevets publiées (voie PCT) en 2012**

source OMPI 2013

Rang 2012	Nom du déposant	Pays	Publiées
1	ZTE CORPORATION	Chine	3 906
2	PANASONIC CORPORATION	Japon	2 951
3	SHARP KABUSHIKI KAISHA	Japon	2 001
4	HUAWEI TECHNOLOGIES CO. LTD.	Chine	1 801
5	ROBERT BOSCH CORPORATION	Allemagne	1 775
6	TOYOTA JIDOSHA KABUSHIKI KAISHA	Japon	1 652
7	QUALCOMM INCORPORATED	Etats-Unis	1 305
8	SIEMENS AKTIENGESELLSCHAFT	Allemagne	1 272
9	KONINKLIJKE PHILIPS ELECTRONICS N.V.	Pays-Bas	1 230
10	TELEFONAKTIEBOLAGET LM ERICSSON (PUBL)	Suède	1 197
11	LG ELECTRONICS INC.	Corée	1 094
12	MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION	Japon	1 042
13	NEC CORPORATION	Japon	999
14	FUJIFILM CORPORATION	Japon	891
15	HITACHI LTD.	Japon	745
16	SAMSUNG ELECTRONICS CO. LTD.	Corée	683
17	FUJITSU LIMITED	Japon	671
18	NOKIA CORPORATION	Finlande	670
19	BASF SE	Allemagne	644
20	INTEL CORPORATION	Etats-Unis	640
21	HEWLETT-PACKARD DEVELOPMENT COMPANY L.P.	Etats-Unis	620
22	3M INNOVATIVE PROPERTIES COMPANY	Etats-Unis	586
23	SONY CORPORATION	Japon	578
24	MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES LTD.	Japon	566
25	SUMITOMO CHEMICAL COMPANY LIMITED	Japon	558
26	SANYO ELECTRIC CO. LTD.	Japon	537
27	MICROSOFT CORPORATION	Etats-Unis	531
28	INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CORPORATION	Etats-Unis	528
29	CANON KABUSHIKI KAISHA	Japon	480
30	MURATA MANUFACTURING CO. LTD.	Japon	462
31	E.I. DUPONT DE NEMOURS AND COMPANY	Etats-Unis	457
32	BOSCH-SIEMENS HAUSGERATE GMBH	Allemagne	448
33	GOOGLE INC.	Etats-Unis	421
34	PROCTER & GAMBLE COMPANY	Etats-Unis	413
35	YAZAKI CORPORATION	Japon	402
36	KABUSHIKI KAISHA TOSHIBA	Japon	397
37	BAKER HUGHES INCORPORATED	Etats-Unis	396
38	COMMISSARIAT A L'ÉNERGIE ATOMIQUE ET AUX ÉNERGIES ALTERNATIVES	France	391
39	APPLE COMPUTER INC.	Etats-Unis	388
40	KYOCERA CORPORATION	Japon	353
41	LG CHEM LTD.	Corée	352
42	UNIVERSITY OF CALIFORNIA	Etats-Unis	351
43	SCHAEFFLER TECHNOLOGIES AG & CO. KG	Allemagne	347
44	ALCATEL LUCENT	France	346
45	HONDA MOTOR CO. LTD.	Japon	341
46	NOKIA SIEMENS NETWORKS OY	Finlande	326
47	GENERAL ELECTRIC COMPANY	Etats-Unis	320
48	DOW GLOBAL TECHNOLOGIES INC.	Etats-Unis	317
49	NISSAN MOTOR CO. LTD.	Japon	308
50	NITTO DENKO CORPORATION	Japon	306

**OEB : Classement des principaux déposants selon le nombre de demandes
européennes déposées et de demandes euro-PCT entrées en phase régionale en
2012**

source OEB 2013

Rang 2012	Nom du déposant	Déposés
1	SAMSUNG	2 289
2	SIEMENS	2 193
3	BASF	1 713
4	GENERAL ELECTRIC	1 702
5	LG	1 635
6	ROBERT BOSCH	1 456
7	QUALCOMM	1 381
8	MITSUBISHI	1 344
9	ERICSSON	1 189
10	ZTE	1 184
11	PANASONIC	1 169
12	PHILIPS	1 160
13	SONY	1 098
14	RESEARCH IN MOTION	1 011
15	BAYER	884
16	ALCATEL LUCENT	872
17	HITACHI	830
17	HUAWEI	830
19	EADS	818
20	UNITED TECHNOLOGIES	777
21	SHARP	724
22	TOYOTA MOTOR	714
23	SUMITOMO	707
24	FUJITSU	664
25	ABB	656
26	CANON	630
27	NEC	601
28	BSH	596
28	HOFFMANN-LA ROCHE	596
30	JOHNSON & JOHNSON	590
31	SANOFI	577
32	3M COMPANY	553
33	HONEYWELL	551
34	TOSHIBA	550
35	DOW CHEMICAL COMPANY	536
36	PROCTER & GAMBLE COMPANY	531
37	DUPONT	508
38	NOKIA	502
39	ALSTOM SA	491
40	TECHNICOLOR	490
41	COMMISSARIAT À L'ENERGIE ATOMIQUE	454
42	NOVARTIS	436
43	UNILEVER	417
44	DSM N.V.	414
45	FUJIFILM	410
46	BOEING	407
47	MICROSOFT CORPORATION	404
48	HONDA	383
49	NESTLE	382
50	APPLE INC.	371